



%

lignes d'attac

Comment l'État réprime les luttes
écologistes

L'absurdité du « marché » de l'électricité
Ukraine : entretien avec Bernard Dréano

Dossier : En finir avec le CAC 40
et ses « champions »

numéro 133 avril 2023



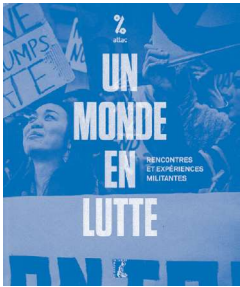
PUBLICATIONS & CALENDRIER

Livres

sur attac.org/l/boutique

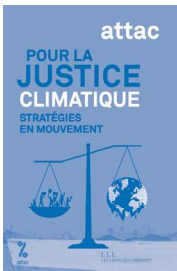
Un monde en lutte – rencontres et expériences militantes

Attac, éditions de l'Atelier, 2021



Pour la justice climatique – stratégies en mouvement

Attac, éditions LLL, 2021



Manuel d'histoire du futur

Attac, éditions de l'Atelier, 2020



Notes

sur attac.org/l/notes

Retraites : travailler moins
longtemps pour vivre mieux !
novembre 2022

Reprendre la main pour financer
la bifurcation sociale et écologique
octobre 2022

Université des mouvements sociaux : c'est reparti pour l'été 2023 !

À votre agenda ! L'Université d'été des mouvements sociaux se tiendra du 23 au 27 août à Bobigny au cœur de la Seine-Saint-Denis. Les enjeux ne manquent pas : de nos mobilisations contre la réforme des retraites, les méga-bassines ou la loi asile et immigration, aux luttes pour la justice sociale et écologique partout dans le monde, les mouvements sociaux construisent les alternatives de demain.

Cela fera du bien de se retrouver ensemble, avec nos pratiques, nos stratégies d'action et nos réflexions à mettre en commun. Comme lors des précédentes sessions, l'appel à activités autogérées va permettre aux différents espaces d'Attac de proposer des activités à coorganiser avec d'autres forces. Nul doute que celles-ci seront riches du travail de l'association : ateliers pratiques, activités culturelles, formations et auto-formations, débats de fond, construction d'alliances et de convergences. Nous reviendrons sur les détails du programme et les conditions pratiques. Mais tenez-vous prêt-es déjà pour cette grande initiative !

bulletin d'abonnement lignes d'attac

nom
prénom
adresse

code postal ville

courriel

- abonnement d'un an au tarif normal de 20€
 abonnement d'un an au tarif adhérent-e 12€

date
signature

chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Attac
à retourner à
Attac – service abonnements
21ter rue Voltaire 75011 Paris

Attac

association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.
Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques

éditeur de publication

Attac France

directeur de publication

Vincent Gay

secrétariat de rédaction

Éric le Gall, Frédéric Lemaire

et **Nikolaz Berthomeau**

conception

Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro

Bertrand Abhervé,

Sylvie Agard, Jacqueline

Balvet, Anne Debrégeas,

Didier Falleur, Jean-François

Guillon, Esther Jeffers,

Frédéric Lemaire,

Huayra Llanque, Nicolas

Matysiak, Mathieu Pastor,

Annie Péguin, Pierre Péguin,

Gilles Sabatier,

Séverine Schulte

et **Youlie Yamamoto.**

couverture

Serge d'Ignazio

illustrations

Nicolas Caldier (p.12-13),

Charlotte Planche (p.3)

impression

sur papier recyclé

Stipa Montreuil

abonnement annuel

4 numéros : 20€

dépôt légal à parution

ISSN 1620-8420

CPPAP 0524G81654



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

21 ter rue Voltaire

75011 Paris

01 56 06 43 60

attacfr@attac.org



Lou Chesné, Vincent Drezet,
Youlie Yamamoto
et Alice Picard
porte-paroles d'Attac France

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement Borne vient d'utiliser le 49.3 pour faire passer en force son projet de réforme des retraites. Nous ne pouvons pas prédire l'avenir – celui dans lequel vous venez de recevoir ce *Lignes d'Attac* – mais nous célébrons déjà cette victoire : en s'enfermant dans le déni démocratique, le gouvernement révèle sa faiblesse et sa fébrilité.. La mobilisation sociale historique, unitaire et massive de ces derniers mois a déjoué ses plans.

Cette victoire a été obtenue de haute lutte. Nous avons su mettre en avant l'injustice du report de l'âge légal à 64 ans, pour les plus précaires et les personnes exerçant les métiers les plus pénibles et pour les femmes en particulier. Nous avons fait avancer l'idée que cette réforme, en reconduisant le logiciel productiviste, était nuisible au climat et aux écosystèmes. Au-delà, nous avons remis dans le débat public la question du partage de la valeur ajoutée, indispensable au financement d'un système de protection sociale étendu et émancipateur. Et nous sommes passé-es à l'offensive en revendiquant la retraite à 60 ans.

Pendant plus de deux mois, des millions de personnes se seront mises en action collectivement et auront fait l'expérience de la joie de la mobilisation : dans les cortèges – avec les Rosies notamment – mais aussi lors des occupations, des blocages ou des piquets de grève. C'est la meilleure réponse que nous pouvons apporter à l'extrême-droite qui tente elle aussi de capitaliser sur l'opposition populaire.

Le programme d'injustice sociale, fiscale et écologique du pouvoir macroniste a perdu toute crédibilité et toute légitimité. Mais le combat est loin d'être terminé : nous continuerons à nous organiser collectivement et à porter haut et fort les valeurs de solidarité dans les mois qui viennent. Après la mobilisation contre les bassines en mars à la sortie d'un hiver marqué par la sécheresse, les rendez-vous ne manquent pas : assises populaires pour les libertés en avril, Assemblée générale de TotalEnergies, rassemblement pour les services publics en mai, sommet pour le climat en juin, rencontre des luttes et Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités en août...

Qui peut prédire exactement ce que nous célébrerons à l'automne, en même temps que nos 25 ans ? Une chose est sûre, l'heure est à la riposte populaire et à la reprise en main de notre destin pour dessiner les contours d'une société soutenable, plus juste et solidaire !

Crise du coût de la vie : une aubaine pour les profits

INFLATION

Depuis le début de l'année 2022, l'inflation frappe tout particulièrement les ménages les plus modestes : hausse des prix des carburants, de l'énergie de manière générale, et de nombreux produits de grande consommation. L'inflation alimentaire atteint 14,5% entre les mois de février 2022 et 2023 selon l'INSEE. Mais pour certains grands groupes, la crise du coût de la vie s'avère... une aubaine. Raison de plus pour s'attaquer au pouvoir de marché et aux profits des multinationales.

Le *Wall Street Journal* l'affirme candidement : le contexte inflationniste post-Covid a constitué une « occasion comme il n'en existe qu'une par génération pour qu'elles augmentent leurs prix ». Et ainsi accroissent leurs marges. Cela a été particulièrement le cas dans le domaine de la finance, des télécoms, de l'aviation ou de l'industrie pharmaceutique. Les géants de l'agro-alimentaire ont même imposé une hausse de leurs prix, y compris dans les périodes où le cours des matières premières était à la baisse.

C'est l'expression même du pouvoir de marché des grandes firmes : elles sont en mesure de tirer profit du contexte inflationniste. Ainsi s'expliquent les bénéfices exceptionnels des grandes multinationales françaises en 2022. Pour TotalEnergies, ils atteignent 19 milliards d'euros – et même 34 milliards d'euros si l'on ne tient pas compte des dépréciations comptables liées aux conséquences de l'agression russe en Ukraine. Beaucoup d'autres groupes ont battu leurs records de profits à l'image de Stellantis (17 milliards d'euros), LVMH (11 milliards) ou encore BNP Paribas (plus de 10 milliards). L'armateur CMA-CGM affiche un bénéfice de 23,5 milliards d'euros en 2022, sans précédent dans l'histoire économique française, grâce aux prix élevés dans le secteur de la logistique et du transport... Et qui, comme les prix de l'énergie, alimentent l'inflation généralisée et la crise du coût de la vie.

Les actionnaires jouissent quant à eux de dividendes historiques. C'est une tendance qui n'est pas récente : chaque printemps, pendant la saison des assemblées générales annuelles, les grands groupes du CAC40 annoncent de nouveaux records de versements de dividendes et de rachats d'actions. Au printemps 2019, ce sont ainsi 63,4 milliards d'euros qui ont été octroyés directement ou indirectement aux actionnaires. Après une brève période de recul partiel du à la pandémie

de Covid-19, ils sont immédiatement repartis à la hausse, atteignant près de 80 milliards d'euros au printemps 2022 – un record qui risque fort d'être battu au printemps 2023, sur fond de poursuite des « superprofits » de beaucoup de grandes entreprises françaises.

Face à la crise de l'inflation, tout le monde n'est décidément pas à la même enseigne. Car la gabegie financière et les hausses de prix se font au détriment des salarié-es, dont les revenus réels stagnent ou diminuent ; des clients des grands groupes, qui supportent la hausse des prix ; ou des fournisseurs et sous-traitants qui se voient imposer des contraintes de coûts et de délais accrues. Bref : les plus forts sont à la fête et les plus faibles trinquent. Cette mise sous tension de l'économie a une autre conséquence dramatique : celle de faire passer au second plan les urgences écologiques et climatiques.

À cette situation, les gouvernants ne semblent pas prêts à remédier. La Banque centrale européenne (BCE) et le gouvernement français continuent à promouvoir des orientations délétères pour lutter contre l'inflation : comprimer les salaires et réduire la demande en augmentant les taux. Une politique de rigueur qui frappera une nouvelle fois les catégories les plus pauvres. Pourtant, même la très orthodoxe BCE a dû le reconnaître : l'inflation est tirée par la volonté des grands groupes de maintenir des résultats élevés. Bref : ce sont les profits qui font les hausses de prix ! Un tel constat devrait conduire à de toutes autres orientations.

Les profits excessifs des grandes entreprises pourraient être imposés lourdement pour financer des politiques de redistribution et mettre en œuvre des politiques de transition écologique et sociale. Mais pour rompre avec les logiques actionnariales qui contaminent l'économie et la société et réduire le pouvoir de marché excessif des grands groupes, il faut envisager d'aller plus loin. Un retour de l'intervention publique paraît indispensable, à rebours du laisser-faire néolibéral qui a régné aux cours des décennies passées. Ce sont les pistes que nous explorons dans le dossier de ce numéro et dans le prochain livre d'Attac et de l'Observatoire des multinationales à paraître fin mai.

Frédéric Lemaire

Les dangers de la rigueur monétaire **TOUR DE VIS**

La Réserve fédérale des États-Unis a initié en juin 2022 une hausse continue de ses taux d'intérêt qui se situent (début mars) entre 4,50 % et 4,75 %. La Banque centrale européenne a, elle aussi, engagé un cycle de hausse de ses taux directeurs qui s'établissent actuellement entre 3 % et 3,75 %. Sixième augmentation en zone euro depuis juillet 2022. La dernière? Rien n'est moins sûr.

L'objectif annoncé de ces mesures est de lutter contre l'inflation. Mais est-ce que cette stratégie est efficace? Quels en sont les effets réels sur l'économie? Une telle stratégie renoue avec la sempiternelle explication néolibérale : si l'inflation est là, c'est à cause de la quantité de monnaie que les banques centrales ont créée. Augmenter les taux vise à freiner la création de monnaie des banques et à limiter l'accès au crédit en le rendant plus cher.

En réalité, l'inflation actuelle n'est due ni à la quantité excessive de monnaie créée, ni à la hausse des salaires, ni à la demande excessive. L'investissement n'a même pas rattrapé son niveau d'avant la crise sanitaire. Cette inflation est davantage liée à des facteurs géopolitiques, à des problèmes d'approvisionnement, à l'organisation de la production, ainsi qu'aux pratiques des grandes firmes et de certains États. Dans ce cas, on ne voit pas comment des augmentations de taux d'intérêt pourraient être efficaces.

De plus, cette politique monétaire est non seulement inefficace mais également dangereuse, car elle expose l'économie à un double choc. Une hausse prolongée des taux va freiner l'activité économique, augmenter le chômage et ralentir la demande tant du côté des ménages, où le crédit plus cher se combinera avec la baisse des revenus réels, que du côté des entreprises dont l'investissement sera freiné. Le deuxième choc est celui de l'austérité qui a pour objectif de revenir sous les 3 % de déficit budgétaire et de diminuer la dette publique. Baisse des dépenses publiques et amputation de la protection sociale sont au programme. Ce double choc sera dangereux pour l'activité économique et l'emploi, pour la transition écologique et pour nos droits sociaux. S'y ajoute le risque d'instabilité financière qu'illustrent les naufrages de Silicon Valley Bank et de Crédit Suisse. Une autre politique est nécessaire et possible.

Esther Jeffers

Pour aller plus loin : *Les Banques centrales, apprentis sorciers à la manoeuvre*, J-M. Harribey, E. Jeffers, P. Khalfa, D. Plihon et N. Thirion
Éditions du Croquant, 2023



© Serge d'Ignazio

Face à la dérive du pouvoir : mobilisons-nous de plus belle ! **MOBILISATION**

«*Dans une démocratie, ce n'est pas une minorité qui dicte sa loi*». Ces mots, prononcés par Bruno Le Maire en octobre 2022 à propos des grévistes des raffineries, prenaient tout leur sens au moment des mobilisations historiques contre la réforme des retraites. Non, ce n'est pas à la minorité au pouvoir, même soutenue par une poignée de parlementaires opportunistes, d'imposer une réforme des retraites injuste, injustifiée et largement rejetée par la population.

Quoi qu'il advienne de cette réforme, c'est bien par nos mobilisations que nous avons mis le régime en crise. Car le roi est nu : Emmanuel Macron est le symbole d'un pouvoir aux abois, esseulé, dont l'idéologie de marché n'a plus de prise sur le monde réel. Le néolibéralisme dont il s'est fait le héraut est en faillite, pire : il alimente la crise sociale et la crise climatique cependant que les profits atteignent des records. L'instabilité financière est à son comble. La dérive autoritaire apparaît comme la seule planche de salut d'un gouvernement dos au mur.

Face à ces dangers, redoublons d'efforts et de mobilisation pour imposer les exigences de justice fiscale, écologique et sociale !

Le bureau d'Attac

Nucléaire : stoppons la folle équipée du gouvernement

NUCLÉAIRE

À l'automne 2021, Emmanuel Macron a annoncé à plusieurs reprises, dans ses discours aux chefs d'entreprise puis aux Français, sa résolution à relancer de la filière nucléaire. De quoi susciter son lot d'inquiétudes. Nucléariser toute notre vie, c'était déjà l'ambition du gouvernement dans les années 70 face à la crise pétrolière. La «fée électricité» était déjà présente dans la plupart des foyers. Aujourd'hui, nos vies hyperconnectées seraient contraintes de se nourrir quotidiennement de l'énergie de l'atome. Est-ce si certain ?

Pour mettre en œuvre la relance du nucléaire, Emmanuel Macron a créé un Conseil de politique nucléaire (CPN), composé de la Première ministre Elisabeth Borne, de ministres et de représentants de l'Autorité de sûreté nucléaire et du Commissariat à l'énergie atomique. Il a également obtenu l'appui de 11 pays de l'Union européenne.

Le CPN a d'ores et déjà validé le lancement d'études pour préparer la prolongation de la durée de vie des centrales existantes à 60 ans et même 80 ans, comme cela se fait aux États-Unis ; la réduction des délais de certaines procédures administratives ; le développement de programmes de petits réacteurs modulaires (SMR) et de réacteurs innovants (AMR) ; des études sur la gestion des déchets ultimes et la construction d'un grand plan de formation aux métiers du nucléaire.

Mais dans cette promotion à tout crin de l'atome, il semble que plusieurs écueils majeurs aient été écartés. Le premier est celui du financement : EDF, l'entreprise publique qui promeut ces projets, est dans une situation financière catastrophique : 64,5 milliards d'euros de dettes et 17,9 milliards de pertes pour l'année 2022, alors que l'entretien des installations actuelles nécessaire à leur maintien en activité – le grand carénage – nécessite de gros investissements pour «tenir» jusqu'à ce que soient mises en fonctionnement les réacteurs de nouvelle génération (EPR).

Dans ces conditions, comment envisager les investissements budgétés à plus de 60 milliards pour ces nouveaux EPR ? Il a été suggéré récemment que le gouvernement puisse, pour ce faire, mobiliser l'épargne populaire, le livret A. Le détournant ainsi de son objet premier : le logement social et plus précisément l'isolation des logements sociaux, une mesure indispensable en termes d'économie d'énergie et de justice sociale.

Le second écueil concerne la technicité et la sécurité. Des failles sont régulièrement détectées sur les réacteurs en service : il a fallu faire venir des ouvriers de l'entreprise américaine Westinghouse pour les réparer, EDF n'étant pas en capacité de fournir des ouvriers qualifiés pour cette tâche. C'est une des raisons du retard important dans la construction de l'EPR de Flamanville. Il y a également des

pertes de compétences dans la filière ingénieurs et techniciens, ce qui laisse perplexe quant à la capacité de l'énergéticien français d'assurer de nouvelles constructions de centrales.

Le 8 février dernier, un communiqué de presse du gouvernement annonçait qu'il souhaitait fusionner les deux instances de régulation, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Auditionné par les parlementaires le 16 février, le directeur de l'IRSN annonçait craindre «une perte de compétences en sûreté et en radioprotection». Une semaine après, le gouvernement est renvoyé dans ses cordes à l'Assemblée, qui vote contre la proposition en première lecture. À ce jour, le sujet n'est pas clos.

Le troisième écueil est celui des déchets, tout déborde : les piscines, les sites de stockage déjà existants. Les projets d'agrandissements sont très controversés, comme la nouvelle piscine prévue à La Hague, la décision étant attendue fin 2023. Le projet insensé de Cigéo, à Bure, doit s'ouvrir en 2030 : il doit enfouir à 500m sous terre – sans réversibilité – les déchets de très haute radioactivité. Les risques y sont importants : incendie, inondation et plus encore la mémoire qui risque de se perdre, la durée de vie de ces déchets frôlant le millier de générations. Il est encore temps de stopper ce projet : **le 3 juin, nous sommes toutes et tous appelé-es à converger à Paris contre Cigéo, le nucléaire et son monde !**

Enfin, dernier dysfonctionnement majeur, la perte de démocratie : une consultation publique sur les nouveaux réacteurs nucléaires démarrée en octobre 2022, avait prévu de rendre ces décisions courant février 2023. Or, «sans attendre, les sénateurs ont décidé de supprimer le plafond de 50% de nucléaire dans le mix électrique à l'horizon 2035» note le média en ligne Novethic (25/01/23). La Commission nationale du débat public (CNDP) dénonce un mépris de la consultation. Greenpeace France et le Réseau Sortir du nucléaire dénoncent «une mascarade démocratique et un sabotage en règle du débat public par le gouvernement». Pas mieux.

Jacqueline Balvet

Loi asile et immigration de Darmanin : un projet de loi raciste, un danger pour toutes et tous SÉCURITAIRE

Le 1^{er} février 2023, en plein conflit sur les retraites, Gérald Darmanin a présenté le projet de loi immigration au Conseil des ministres. Après avoir été discuté au Sénat en février et mars, ce texte devrait être présenté à l'Assemblée nationale avant l'été.

Que dit ce projet de loi – le 29^e sur l'immigration depuis 1980 ? L'État français acceptera que des immigré-es soient embauché-es pendant quelques mois à condition que ça soit dans des secteurs dans lesquels les Français-es refusent de travailler et qu'il décidera quels sont ces secteurs. Ce nouveau titre de séjour sera extrêmement précaire.

Le texte donne par ailleurs davantage de moyens à l'État français pour « rendre impossible » la vie des migrant-es, pour reprendre les termes employés par Gérald Darmanin (France Inter, 27/10/22). Il repose sur la logique raciste du lien entre immigration et délinquance, illustrée par Emmanuel Macron qui mentait en octobre 2022 en déclarant que « la moitié au moins des faits de délinquance viennent d'étrangers » (France 2, 31/10/22). Ces dernières années, les chiffres de la « délinquance étrangère » du ministère de la Justice se situent entre 14 et 16%.

Ce texte s'inscrit dans la logique de la préférence nationale, qui voudrait distinguer un « on » et un « eux ». Ce même « on » qu'on retrouve dans la bouche de Gérard Darmanin qui porte ce projet raciste aussi bien qu'il l'incarne : « On veut ceux qui bossent, on ne veut pas ceux qui rapinent » (France Info, 06/12/22). Qui est le « on » de Darmanin ? C'est celui qui veut nous faire croire que nous avons plus d'intérêts en commun avec Macron, Darmanin et leur monde qu'avec celles et ceux qui vivent avec nous, travaillent avec nous, étudient avec nous.

D'où que l'on vienne, où que l'on soit né-e, notre pays s'appelle Solidarité !

La mobilisation s'organise et des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre ce projet de loi qui dégoûte de haine et de racisme, et qui n'a rien à voir avec nos besoins et notre réalité. Des collectifs de sans-papiers, des associations comme le Gisti, la Cimade, la LDH ou Attac et des syndicats (Solidaires, CGT, FSU...) ont signé un appel commun contre ce projet de loi et participent à en faire connaître les dangers. Ensemble, on peut gagner !

Mathieu Pastor, Marche des Solidarités

Toutes les informations, argumentaires, calendrier parlementaire, agenda de mobilisation, visuels à imprimer pour mobiliser sont disponibles ici : attac.org/l/darma
Appel commun contre le projet de loi asile et immigration : attac.org/l/darma2

Dézinguer le chantre du nucléaire PARTI PRIS

La bande dessinée *Le Monde sans fin* est l'ouvrage le plus vendu en 2022. Christophe Blain y met en scène Jean-Marc Jancovici, éditorialiste et consultant sur l'énergie et le climat, président de *Shift Project*. Cet ingénieur issu du sérail (polytechnique) est pro-nucléaire et donc très critique sur les renouvelables, il n'hésite pas à tordre les faits pour défendre ses idées. Il remporte un grand succès médiatique, en particulier auprès des jeunes engagés contre le bouleversement climatique, au nom d'une électricité prétendument décarbonée produite par le nucléaire.

Entre la construction puis le démantèlement des réacteurs, tout le cycle de l'uranium depuis l'extraction minière lointaine jusqu'à l'élaboration des combustibles après de multiples opérations chimiques et transports ; puis l'acheminement des déchets vers la Hague pour être « retraités », et stockés pour l'éternité... Comment oser prétendre que l'électricité nucléaire est décarbonée ?

L'impasse est également faite sur la dangerosité des multiples éléments radioactifs et déchets générés par les réactions atomiques au sein des réacteurs, qui contaminent l'environnement aux dépens de la santé des populations. Certains de ces éléments, contenus dans les combustibles usés, ont des durées de vie qui dépassent notre imaginaire (dix mille générations !) et à cette échelle nous n'avons aucune solution viable pour leur gestion. Rien non plus sur les risques de catastrophe atomique en temps de guerre ou de terrorisme.

En décembre 2022, plusieurs libraires ont reçu un message mail de Dargaud éditeur, leur demandant d'inclure un erratum dans la BD : « Nous ne pouvons relever ici tous les points qu'il s'agirait de corriger et discuter. Pour n'en citer qu'un sur lequel nous ne pouvons-nous résoudre à fermer les yeux : la vision des accidents de Tchernobyl et de Fukushima ; ainsi que sur le nombre de morts et de personnes contaminées par le nucléaire cité, représentent un révisionnisme et un négationnisme parmi les plus grossiers du livre ». Il s'agissait en fait d'un « piratage »... à nos yeux tout à fait justifié compte tenu des mensonges et des omissions de l'ouvrage. Face au grand succès de cette BD, et à la renommée de son auteur qui ne fait que reprendre les slogans du lobby du nucléaire et de l'État, ne désarmons pas : multiplions les initiatives pour remettre en cause cette idéologie dominante !

Annie et Pierre Péguin
membres du collectif Arrêt Du Nucléaire (ADN)

Le 3 juin prochain à Paris se tiendra un rassemblement pour s'opposer au projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure (CIGEO). Soyons nombreuses et nombreux !

« Écoterrorisme », comment l'État réprime les écologistes

ANALYSE

Le réchauffement climatique causé par un capitalisme devenu incontrôlable est entré dans une phase d'accélération mettant en péril les conditions de vie sur terre. Face à l'urgence et à l'inaction coupable de l'État, les militant-es écologistes se rassemblent et luttent avec détermination, n'hésitant pas, dans certaines circonstances, à utiliser le sabotage. En retour, le gouvernement n'a d'autre réponse que d'amplifier la répression dans le but de décourager et punir le mouvement.

Lors de la manifestation contre les mégabassines à Sainte-Soline fin octobre 2022, la présence démesurée de 1700 gendarmes et policiers pour 7000 manifestant-es et la répression qui a suivi ont été justifiées par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin au nom de la lutte contre l'« écoterrorisme », suscitant une vive indignation. Qualifier des actes de terrorisme permet en effet à l'État de mettre en œuvre une procédure pénale d'exception : gardes à vue prolongées, perquisitions, techniques spéciales d'investigations, vidéosurveillance, infiltrations, etc.

Alors que le grand rassemblement international contre les mégabassines du 25 mars 2023 s'est vu interdit, le porte-parole du collectif « Bassines non merci » a été placé sous contrôle judiciaire et interdit de territoire à Sainte-Soline et à Mauzé-sur-le-Mignon, près de 30000 militant-es se sont réuni-es. La manifestation a donné lieu à un déchaînement de violences policières : des milliers de grenades et des tirs au LBD ont causé plus de 200 blessures importantes dont 40 avec des plaies, des fractures, et deux personnes se sont retrouvées entre la vie et la mort. Le projet de dissolution des Soulèvements de la Terre a été annoncée, dans la foulée par le gouvernement.

Cette stratégie d'intimidation et de répression sévère est calquée sur celle des États-Unis. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le FBI considère en effet que toute attaque contre des biens ayant des motivations politiques relève du terrorisme, justifiant ainsi une répression systématique. Selon David C. Rapoport, professeur de Sciences politiques, « L'écoterrorisme sera la prochaine grande vague de terrorisme à laquelle l'Amérique du Nord devra faire face. » D'où la nécessité revendiquée par l'État de renforcer et de former les forces de police. La lutte héroïque des militant-es écologistes d'Atlanta pour la défense de la forêt de Welaunee et contre Cop-city, futur centre d'entraînement de la police, est à cet égard une lutte cruciale.

Très récemment Éric Dénéché, directeur du centre français de recherche sur le renseignement et auteur en 2016 de *L'écoterrorisme ; de la contestation à la violence*, introduisait ainsi une formation donnée à l'école nationale supérieure de la police : « Nos sociétés sont impactées par

un triple phénomène : la perte de repères, l'accroissement du temps libre (sic !) et l'impact du numérique. En réaction, dans un souci d'action immédiate ou par un activisme assumé, des individus s'approprient de nouvelles causes à défendre comme l'altermondialisme, l'écologie, le droit des animaux. Un des grands enjeux actuels est l'analyse psychologique des étapes menant à la radicalisation, de plus en plus rapide, qui pose un défi, auxquels les systèmes de renseignements et de sécurité doivent répondre. »

Ainsi, l'État français, au lieu de prendre en considération le bien-fondé des causes défendues par les militants écologistes pour y apporter des solutions, préfère intimider systématiquement les activistes en demandant aux RG de les espionner et de les ficher au nom de la lutte contre une supposée « radicalisation ».

En outre, depuis janvier 2022, le dispositif de Contrat d'engagement républicain (CER) votée par la majorité présidentielle dans le cadre de la loi dite « séparatisme », exige que les associations s'engagent « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public », sous peine d'être privées de subventions. Avec le CER l'État fait peser une lourde menace financière sur les associations prônant la désobéissance civile, notamment Alternatiba, et resserre un peu plus son étouffement sur le mouvement écologiste.

L'État use donc d'un éventail de dispositifs qu'il reconfigure pour traquer ceux qu'il désigne à sa guise comme les « ennemis intérieurs ». Ainsi l'état d'urgence mobilisé en 2015 pour lutter contre la perpétration d'attentats terroristes, est utilisé trois semaines plus tard contre des militant-es écologistes dans le cadre de la COP21, certains étant même assignés à résidence.

Comme le dit très bien Vanessa Codaccioni, historienne et politologue, spécialiste de la justice pénale, de la criminalité et de la répression, dans un article de *Socialter* paru en mai 2022 : « *l'appareil et les institutions de répression ont toujours besoin de cibles pour continuer à exister, à travailler et donc conserver une légitimité. La désignation d'ennemis intérieurs est ensuite fort utile pour les hommes politiques au pouvoir : elle leur permet de fixer une barrière entre ce qu'il est possible de dire et de faire d'un côté, et ce qui est inacceptable de l'autre. Pour le dire plus simplement : dès l'instant que vous êtes gênant, vous êtes réprimé. Un mouvement qui n'est pas réprimé est un mouvement qui ne gêne pas le pouvoir.* »

Séverine Schulte



« Nous ne sommes plus dans la situation de la guerre froide » **ENTRETIEN**

Bernard Dréano est président du Cedetim et animateur de l'Assemblée européenne des citoyens (AEC). Son livre *Jours gris et nuages d'acier sur l'Ukraine* vient de paraître aux éditions Syllepse. Nous l'avons interrogé à Paris, le 22 février 2023

Quel est le contexte mondial dans lequel se déroule la guerre en Ukraine ?

La toile de fond, c'est une crise multiforme, où domine la panique. Le plus grave c'est la crise environnementale, climatique, de la biodiversité qui provoque déjà crises économiques, famines... Elle remet en cause l'idée de progrès continu, crée un profond désarroi. D'autre part, la crise politique au niveau mondial pose la question de la « domination du monde », par les États. Les États-Unis, considérés comme première puissance, sont la première puissance monétaire et militaire mais connaissent une crise à la fois interne et externe : leur hégémonie est remise en cause.

Nous ne sommes plus dans la situation de la guerre froide, ni dans celle de 1914. Il n'y a pas d'alliances automatiques ! La Chine et l'Inde peuvent être vues comme des alliées, mais sont aussi rivales. La Russie peut tomber sous domination de la Chine... Ces relations complexes empêchent des solutions automatiques et il ne faut pas oublier que quand il y a une guerre, elle est toujours liée au contexte local. Donc pour la paix, les contradictions locales doivent absolument être résolues. C'est le cas aujourd'hui en Ukraine !

Ensuite, il y a deux autres menaces « à bas bruit » pour les gouvernants. L'une est anthropologique, incarnée par le développement mondial du féminisme qui, quelque part,

déstabilise l'ordre. L'autre est la menace des mouvements populaires dit « d'occupation des places » (qui a commencé en 2009 en Iran). Lors des printemps arabes, le premier réflexe de la France a été de soutenir les dictatures. La contestation à Hong-Kong a posé un sérieux problème au gouvernement chinois. De même, en 2014, les grandes manifestations pour les retraites ont posé problème à la Russie. Au niveau mondial, entre 2009 et 2019, il y a eu des mobilisations ininterrompues... jusqu'au Covid. Mais à tous les problèmes, la réponse a été sécuritaire, ce que le Transnational institute (TNI) qualifie de « politiques générales de sécurisation ».

Face au renforcement de la militarisation, peut-on penser un système de sécurité ?

Au moment de la chute de l'URSS, les européens n'ont pas voulu réfléchir à un système de sécurité régional. Les gauches notamment ont été incapables de penser l'événement, ni de réfléchir à une architecture de sécurité au-delà de l'OTAN. L'alliance atlantique est ainsi apparue comme la meilleure « police d'assurance » possible pour les pays d'Europe de l'Est. Son extension s'est menée sans réflexion jusqu'en 2009 – et sur le plan militaro-industriel au profit des États-Unis. Pourtant jusqu'en 2008, il y a une coopération entre la Russie et l'OTAN, Vladimir Poutine laissant les États-Unis attaquer l'Afghanistan, pour pouvoir mener ses politiques sans entrave, comme en Tchétchénie.

Aujourd'hui, les budgets militaires de 20 pays constituent 95% des budgets militaires mondiaux : la tendance en est l'augmentation générale depuis 2015. Cela s'est amplifié avec la guerre en Ukraine, mais il faut savoir que, par exemple, l'Allemagne réalise 3 fois plus de ventes d'armes en Arabie saoudite qu'en Ukraine.

Aujourd'hui quelles sont les options pour les mouvements internationalistes ?

Demandons-nous quelles sont les conditions d'une paix juste et durable. En Ukraine la première condition est la fin de l'agression. Une « partition » pourrait aboutir momentanément à un arrêt des combats, mais pas à la paix juste et durable ! En ce moment, on est en pleine offensive russe : il faudrait d'abord trouver les moyens de casser cette offensive. S'il y a des manifestations pour la paix, elles devraient d'abord interpeller le gouvernement russe.

La Turquie a appelé à l'ouverture d'un cadre de négociations, mais qui a échoué. Poutine utilise la crainte de l'escalade nucléaire, et nous sommes dans un contexte de tension entre les États-Unis et la Chine. Nous devons peser pour faire respecter les engagements pris par les puissances dans le cadre du Traité de non-prolifération nucléaire. Si on se laisse impressionner par le chantage russe, l'offensive de Poutine risque de se poursuivre longtemps.

Propos recueillis par Huayra Llanque

30 mois de lutte victorieuse contre le projet de méga-scierie Florian à Lannemezan

Florian est une multinationale italienne spécialisée dans l'exploitation et la transformation du bois sur pied. À la fin des années 2010, le groupe projetait de construire une scierie géante dans une friche industrielle, à Lannemezan, à mi-chemin du Béarn et de l'Ariège. L'objectif : bûcheronner 550 000 m³ de hêtres par an pendant 20 ans... de quoi dénuder tout le pan nord des Pyrénées !

Vu la gravité de la menace qui pesait sur la forêt pyrénéenne, un collectif de 50 structures organisations dont Attac 65, épaulé par plusieurs centaines de citoyens issus de toute la zone visée, s'est créé début 2020 pour s'opposer à ce projet funeste : « Touche pas à ma Forêt » (TPMF). Les réunions publiques, les débats, actions, rassemblements, visites en forêt sur toute la chaîne des Pyrénées se sont succédés jusqu'à l'automne 2020 où nous avons organisé une marche de protestation, rejointe par plus de 3 000 personnes et terminée par un week-end festif dédié à l'information et à l'autoformation, en présence de plusieurs députés, nationaux et européens.

En 2021, TPMF a organisé un rassemblement national à Nestier sur trois jours avec hébergement sur place des scientifiques, forestiers et associatifs. Pendant trois jours, conférences, débats et ateliers se sont succédés dans une ambiance conviviale et festive. La réussite de ce rassemblement, relayé par les médias, a permis à TPMF d'obtenir un moratoire du Préfet des Hautes Pyrénées. Un cabinet d'experts a été mandaté et financé pour collecter les avis d'environ 80 intervenants, des représentants des industriels du bois, des forestiers, des élus, des partis politiques et d'associations, dont Attac 65 qui a développé le thème de la ressource en eau, quantité et qualité quand la forêt de feuillus est vivante.

Après plusieurs relances de TPMF, la restitution du moratoire s'est faite en Préfecture de Tarbes, en août 2022, en présence des représentants de Florian qui ont essuyé, pendant plus de deux heures, les multiples critiques du projet. Nous avons appris fin septembre que Florian avait officiellement renoncé au projet portant son nom. C'est une première victoire ! Mais d'autres projets pourraient bien prendre la suite et menacer la hêtraie et les Pyrénées : la lutte continue.

Attac 65



pour la justice climatique, annulons la dette !

Le 27 février, 40 militant·es d'Attac, Extinction Rebellion et Youth for Climate ont bloqué l'entrée du ministère de l'Économie pour exiger l'annulation des dettes des pays du Sud ainsi que le paiement de la dette climatique des pays du Nord. Plusieurs banderoles ont été déployées avec le message : « 70 ans plus tard : pour le climat, effaçons la dette ». Une fausse réunion a été organisée à l'intérieur du ministère pour dénoncer la dette climatique des pays du Nord.

Cette action répond à un appel de *Debt for Climate*, un mouvement issu des pays du Sud qui s'est développé dans plus de 20 pays. Le principe : se mobiliser partout dans le monde 70 ans après l'annulation de 70 milliards d'euros de dette de l'Allemagne par des gouvernements du monde entier.

L'endettement des pays du Sud permet de maintenir leur exploitation et les place sous la coupe des grands bailleurs de fonds internationaux et des multinationales. *Debt for Climate* revendique l'annulation de cette dette et le remboursement de la dette climatique et néocoloniale qui leur est due en raison de l'exploitation qu'ils subissent depuis la colonisation.

À l'heure de l'urgence climatique, le poids toujours croissant des dettes continue d'étouffer les pays les plus pauvres. L'annulation de la dette de l'Allemagne, le 27 février 1953, montre que l'annulation de la dette du Sud n'est pas une chimère, mais qu'elle serait une façon rapide de faciliter la transition des pays fortement endettés. Et de commencer à payer la dette climatique due par les pays les plus riches et leurs multinationales, qui sont aussi les plus grands pollueurs.



les rosies

À l'origine des Rosies, il y a le groupe « action » d'Attac, qui a lancé ce collectif en 2019. L'objectif était de rendre visible l'impact genré et sexiste de la première réforme des retraites Macron. En 2023, les Rosies ont fait leur retour avec toujours plus de chants, de chorégraphies, de costumes et de confettis. Et de la bonne humeur !

Sur le fond, les paroles de nos tubes dénoncent les conséquences délétères pour les femmes de la nouvelle réforme – toujours plus injuste et sexiste – imposée par le gouvernement. Sur la forme, l'identité visuelle des Rosies assume et endosse les revendications féministes liées au travail. Le bleu de la combinaison symbolise le travail ; le fichu rouge renvoie à Rosie la riveteuse, l'icône populaire qui symbolise un imaginaire féministe combatif ; enfin, les gants jaunes représentent le travail domestique, la charge mentale et la prise en charge des enfants.

Pensé comme un outil pour le mouvement social, Les Rosies produisent pour chaque tube un kit de mobilisation en accès libre. Les chorégraphies sont conçues dans un esprit « flashmob », faciles et virales. Leurs cortèges sont fédérateurs, où la joie et la fantaisie sont utilisées comme moteur et liant pour donner envie de manifester... et de gagner !

Les Rosies visent aussi à rendre visibles celles qui subissent le plus sévèrement la réforme. Celles qui exercent des métiers précaires, notamment ceux du lien et du soin, des métiers pénibles, dévalorisés, mal payés, mais surtout invisibles. Le covid l'a particulièrement montré, elles exercent les métiers les plus utiles mais les moins valorisés et qui donnent des retraites misérables. Les Rosies sont aussi un collectif de réappropriation du pouvoir et de l'espace public : bien loin des stéréotypes des « femmes faibles », elles symbolisent la force et la combativité.

Youlie Yamamoto

extraits de *Les Rosies : la joie comme arme de résistance féministe*, Politis, 2-8 mars 2023

garantir une alimentation saine et durable !

« *Paysannes-paysans, solidaires et vivants* » : cet hymne de la Confédération paysanne manifeste la volonté de vivre dans un monde dans lequel l'agriculture ne serait plus au service du capital, du tout consommable n'importe où, n'importe quand et n'importe comment. Les impacts de ce modèle économique sont désastreux pour la production agricole et la nature mais aussi source de violences sociales en l'absence d'un droit à l'alimentation durable.

Comment rendre accessible financièrement une nourriture saine, issue d'une agriculture biologique locale, et ainsi associer de façon cohérente écologie, santé et justice sociale ? Des initiatives concrètes et vertueuses existent bel et bien ! Par exemple, les cantines de la ville de Mouans-Sarthoux (06) servent des repas 100% bio depuis 2012 en s'appuyant sur un Plan alimentaire territorial. Les approvisionnements sont majoritairement locaux et 85% des légumes proviennent de la régie agricole communale. Opération réalisée à budget constant, grâce notamment aux économies dues à une baisse de 80% du gaspillage alimentaire.

Maîtriser localement la gestion de la chaîne alimentaire permettrait à toutes et tous d'avoir accès à des produits sains. Maintenir les personnes dans un système d'aide alimentaire est préjudiciable moralement et pour leur santé, l'alimentation provenant essentiellement de l'industrie agroalimentaire. Le Conseil national de l'alimentation (CNA) a reconnu en octobre 2022 qu'il est indispensable de donner une réponse systémique à la précarité alimentaire et appelle à expérimenter une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) au sein du régime général de Sécurité sociale, selon ses grands principes : s'adresser à tous, cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins, fournir une carte d'alimentation avec un forfait mensuel utilisable auprès de prestataires de qualité et conventionnés.

Des expérimentations locales se mettent d'ailleurs en place à Montpellier, Bordeaux, Toulouse... Un groupe de travail Alimentation se constitue pour travailler ces sujets et organiser des ateliers lors de la prochaine Université d'été des mouvements sociaux : contactez l'Espace Alternatives concrètes si vous souhaitez y participer : alternatives-contact@attac.org

Voir aussi l'article d'Attac Béarn dans la lettre des CL : attac.org/l/bearn

L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE A FAIT
EXPLOSER LES PRIX DE L'ÉNERGIE



« Marché » de l'électricité : une aberration ?

La crise énergétique a exposé au grand jour les incohérences du marché européen de l'électricité. Alors que l'Union européenne s'apprête à lui appliquer de nouvelles rustines, il est urgent d'envisager une véritable alternative.

Le système électrique est composé de différentes centrales ainsi que d'un réseau interconnecté à l'échelle européenne acheminant la production aux consommateurs. Ces éléments sont complémentaires entre eux et finement coordonnés pour pouvoir garantir à chaque instant l'équilibre parfait entre production et consommation. Et ce malgré une demande peu adaptable, des variations en fonction de la météo, une difficulté à stocker l'électricité et des contraintes techniques nombreuses qui pèsent sur le parc.

Dans toute l'Europe interconnectée, la fréquence de l'onde électrique, qui circule presque à la vitesse de la lumière sur le réseau, donne le tempo à toutes les machines tournantes (turbines, moteurs, etc.). Si la production ne suit pas la consommation, la baisse de fréquence entraîne une réaction en chaîne pouvant conduire en quelques minutes à plonger l'Europe dans le noir, sans intervention rapide du gestionnaire de réseau. Si un producteur fait défaut, ce sont donc tous les consommateurs qui trinquent, pas seulement « ses » clients.

Comme les instruments d'un orchestre, chaque moyen de production doit jouer la même partition, au même rythme. Pour ce faire, un chef d'orchestre unique est plus efficace qu'une multitude de chefs qui se coordonneraient via un signal (comme le prix de marché). Vouloir mettre en concurrence des centrales les unes par rapport aux autres relève ainsi d'une incompréhension profonde du fonctionnement du système électrique. Et ce d'autant plus que le coût de production de l'électricité est largement constitué d'investissements lourds et de très long terme, ce qui caractérise un système capitaliste inadapté à la concurrence.

Une mise en concurrence à marche forcée

Pourtant en 1996, malgré ces caractéristiques techniques, des directives européennes héritées de l'ère Thatcher ont imposé à tous les États membres la mise en concurrence d'un ensemble de services publics, dont l'électricité. L'objectif affiché était de faire baisser les prix grâce à la concurrence, mais aussi de « mieux intégrer le marché européen ». Cela signifiait d'imposer un même prix de l'électricité à l'ensemble des pays membres, déterminé par un marché européen. Il semble que les industriels allemands aient fortement pesé dans cette décision qui conduisait à effacer l'avantage concurrentiel de l'industrie française qui bénéficiait jusque-là d'une électricité moins chère.

Le monopole d'EDF, dont l'efficacité dans l'exploitation du parc était pourtant unanimement reconnue, a été progressivement affaibli, séparé de GDF, découpé pour isoler le réseau dans des filiales indépendantes (RTE pour le réseau haute tension et Enedis pour la moyenne et basse tension). Et la concurrence s'est concentrée sur une activité marginale, la « fourniture ». Les 80 fournisseurs qui sont apparus depuis l'ouverture des marchés n'ont aucune activité « physique » : ils ne produisent pas, ne stockent pas, ne livrent pas l'électricité et ne la choisissent même pas. Ils sont des intermédiaires financiers et commerciaux coûteux, sans plus-value pour le système.

Mais ils ajoutent également une complexité et une instabilité énormes : les usagers devenus consommateurs ont maintenant le « choix » entre une multitude d'« offres de marché » complexes et opaques, proposées par des fournisseurs qui usent d'un « recours massif à la pratique commerciale agressive et trompeuse » selon la CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie), deuxième association de consommateurs, qui a publié un *Plaidoyer pour un retour au monopole pour l'électricité*. Cette pratique est largement documentée, régulièrement sanctionnée par la Justice et dénoncée par les associations de consommateurs.

Les « prix aberrants » du marché

Ces offres reflètent les prix du marché de gros européen mis en place pour permettre aux fournisseurs, aux producteurs et éventuellement aux grands consommateurs européens d'acheter et vendre leur électricité. Ce prix de marché est déterminé non pas par le coût de production de l'électricité mais par son « coût marginal », c'est-à-dire le coût de production d'une unité supplémentaire qui correspond au coût de fonctionnement de la centrale la plus chère sur le réseau européen interconnecté, à chaque instant. Comme il s'agit souvent d'une centrale à gaz, le prix de marché dépend largement du prix du gaz, alors même que la production d'électricité en France n'en dépend que très faiblement (70 % de la production est nucléaire, environ 12 % est hydraulique et 10 % solaire et éolienne).



Ainsi, fournisseurs comme producteurs se retrouvent exposés à un prix de marché ultra-volatile, incontrôlable et sans grand rapport avec les coûts de production qui – eux – sont très stables. Cette déconnexion entre prix et coûts a créé des crises à répétition depuis l'ouverture des marchés : lorsque les prix du gaz plongent, entraînant dans leur suite ceux de l'électricité, les producteurs vendent à perte. Quand ils s'envolent comme aujourd'hui, les consommateurs trinquent.

Ce « prix aberrant », comme l'ont tardivement reconnu, entre autres Bruno Le Maire, Ursula Van der Leyen et Emmanuel Macron, a conduit les autorités à multiplier les rustines depuis l'origine, sans pour autant parvenir à stabiliser un système malade à la base. Ainsi, EDF a été contraint de mettre à disposition de ses concurrents un quart de sa production nucléaire à prix coûtant, dans un dispositif abracadabrant dénommé ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique). Mais les concurrents peuvent aussi acheter cette électricité sur le marché quand les prix sont bas, en dessous des prix de production : EDF vend alors à perte.

Par ailleurs, en raison des problèmes causés par la grande volatilité des prix de marché, les tarifs réglementés de vente ont subsisté tant bien que mal pour les plus petits consommateurs. Mais ils ont été largement dénaturés pour faire une place aux fournisseurs alternatifs : depuis 2016, ils ne reflètent plus les coûts de production mais les coûts d'approvisionnement des fournisseurs qui achètent en partie à l'ARENH et en partie sur le marché. Cet adossement au prix de marché aurait entraîné leur envolée sans l'intervention coûteuse de l'État en 2022 et 2023 via un « bouclier tarifaire ».

Quant aux moyens et grands consommateurs privés de ces tarifs réglementés, ils se retrouvent exposés de plein fouet à la volatilité du prix de marché : communes et entreprises de toute taille ont ainsi vu leur facture multipliée par 3, 4 voire 10 sans rapport avec l'évolution des coûts de production, provoquant risques de faillite en cascade, de délocalisation, de fermeture de services publics et de gel des investissements (notamment pour la transition énergétique).

Côté production, aucun nouvel investissement ne peut se faire s'il faut se rembourser sur des prix de marché aussi imprévisibles. D'autres rustines ont donc été mises en place sous la forme de contrats de long terme garantissant aux investisseurs un prix d'achat de leur électricité sur toute la durée de vie estimée de la centrale. En clair, ce n'est pas le marché qui a permis le développement des renouvelables, mais des mécanismes régulés.

Pour un service public de l'électricité

Enfin, le bilan de 20 ans d'ouverture des marchés à la concurrence est indéfendable. La crise paroxystique qui secoue l'Europe depuis l'été 2021 a conduit d'abord chaque État-membre à empiler des mesures d'urgence hétéroclites, coûteuses, complexes et largement insuffisantes (boucliers tarifaires, amortisseurs, chèques énergie et autres en France). Elle a également contraint l'Union européenne à annoncer une réforme profonde du marché européen de l'électricité qui a été dévoilée le 16 mars.

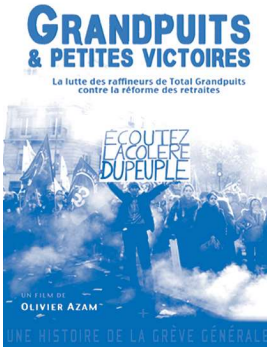
Mais, comme on pouvait s'y attendre, elle a accouché d'une souris pour une raison simple : États membres comme Commission se refusent obstinément à remettre en cause le principe de concurrence. La « négociation », hors de tout contrôle démocratique, a donc porté sur la forme des nouvelles rustines à apposer sur ce marché délirant. Pire, la commission pousse au développement de contrats de droit privé consistant à réserver un droit de tirage sur des centrales à des consommateurs (directement ou via leur fournisseur), à un prix « librement négocié ». Adieu à toute notion d'équité de traitement, pourtant essentielle pour un bien de première nécessité comme l'électricité.

Nous avançons une proposition alternative simple, robuste, efficace, équitable, meilleure en tout point. Elle consiste à confier à un opérateur public l'exploitation de l'ensemble du parc de production français. Cet opérateur, tenu à une obligation de transparence et contrôlé par un organisme indépendant, aurait la responsabilité de facturer l'ensemble des usagers sur la base d'un tarif réglementé basé sur les coûts de production français (incluant les coûts et recettes des imports-exports). Le marché européen ne serait utilisé que pour déterminer les volumes et le prix des imports-exports, faute de mieux. Cette proposition laisse la possibilité de définir démocratiquement un mix de production et une tarification répondant aux objectifs économiques, sociaux et écologiques de ce bien si particulier qu'est l'électricité.

Une telle solution a la faveur de la plupart des consommateurs et d'une grande partie des élus. Elle a pour l'instant été écartée par la Commission et le gouvernement sur la base de mensonges grossiers prouvant la vacuité de leur critique, comme le fait de prétendre qu'elle reviendrait à se priver de la solidarité européenne et nous plongerait dans le noir. Il est plus que temps d'imposer le débat sur ce sujet aussi crucial pour le niveau de vie des citoyens, l'économie, la transition énergétique.

Anne Debrégeas, ingénieure économiste en électricité, porte-parole du syndicat SUD-Energie

À VOIR A LIRE



Grandpuits et petites victoires

Le film relate la résistance des ouvriers de la raffinerie Total de Grandpuits en Seine-et-Marne, confrontés à un gouvernement bien décidé à imposer par la force son projet de réforme du système de retraite... au mois d'octobre 2010. À leur grande surprise les grévistes de la raffinerie vont se retrouver malgré eux sous les projecteurs des médias parisiens et devenir le fer de lance de la lutte. Cela n'avait pas empêché Nicolas Sarkozy, alors président de la République, d'affirmer avec arrogance : «*désormais, quand il y a une grève en France personne ne s'en aperçoit*».

Qu'importe que le pouvoir soit finalement arrivé à ses fins. En accompagnant la lutte sociale, ce film exemplaire met d'abord en avant la dignité ouvrière et la solidarité populaire dans la lutte collective face à la violence du pouvoir. Le film est distribué par la coopérative des Mutins de Pangée. Il est l'un des films mis à disposition par des réalisateurs, producteurs, distributeurs pour qui veut organiser des séances de projections avec collecte au profit des caisses de grève.

Bertrand Abhervé, groupe Cinéma

Grandpuits et petites victoires

film d'Olivier Azam, 2011,
France, 80 mn
disponible sur : lesmutins.org



Le système Total

Devenue TotalEnergies en 2021, la multinationale pétrolière et gazière assure qu'elle est consciente de l'urgence climatique et souhaite s'imposer comme un acteur de la transition énergétique. Mais pour y parvenir, affirme son PDG Patrick Pouyanné, il faudrait «*engranger de l'argent au présent pour construire les énergies du futur*».

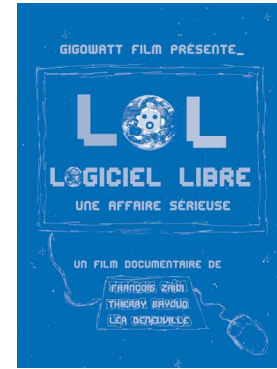
Problème climatique et problème énergétique sont liés – Total le sait depuis les années 1970 – mais l'équation reste inchangée. Deux séquences fortes du film émettent de sérieux doutes sur les bonnes intentions affichées par la major française : en Ouganda, autour du mégaprojet pétrolier de 400 forages dans un parc naturel ; et à Arlington au Texas, où l'exploitation de 33 puits de gaz de schiste se fait en pleine ville.

La visite guidée d'un site de production d'énergie solaire à Oberon au Texas, ne peut faire oublier que la part du renouvelable chez Total reste extrêmement faible. Avec Alain Deneault, auteur de *De quoi Total est-elle la somme ?* qui a librement inspiré le film.

Sylvie Agard, groupe Cinéma

Le système Total, anatomie d'une multinationale de l'énergie

film de Jean-Robert Viallet
et Catherine Le Gall, 2022, 92 mn
diffusé par Arte



Le logiciel libre, une affaire sérieuse

Ce documentaire permet de faire un point complet sur ce qu'est un ordinateur, ce qui le compose et l'utilisation que nous pouvons en faire. La machine, les logiciels, le code source, les programmes, etc.

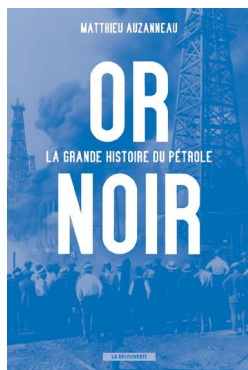
Au départ les codes étaient libres, puis ils ont été masqués pour devenir la propriété de quelques-uns. Les logiciels libres ont une valeur éthique et morale indéniable et sont gérés par des communautés qui sont capables de proposer des logiciels de meilleure qualité et plus éprouvés que les logiciels « propriétaires » conçus pour générer du profit et une forme de prison intellectuelle.

Raison de plus pour favoriser l'utilisation de ces logiciels libres et pour se libérer de l'emprise des GAFAM (les Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) tout particulièrement dans nos pratiques militantes !

Didier Falleur, groupe Cinéma

Le logiciel libre, une affaire sérieuse

film de François Zaidi, 2019,
France, 57mn
en accès libre sur PeerTube



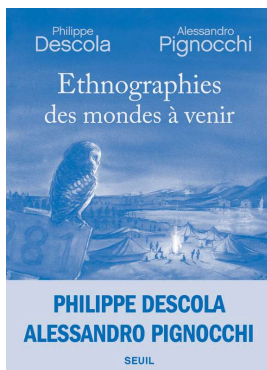
Or noir – La grande histoire du pétrole

Comment le pétrole, cette « huile de roche » connue et utilisée depuis des temps immémoriaux, a-t-il transformé nos vies et nos sociétés ? Nous sommes désormais entourés, parfois sans le savoir, de produits issus de l'industrie pétrolière : vêtements, emballages, meubles, stylos, produits d'entretien, de toilette... Et bien sûr, l'essence qui fait tourner les moteurs de nos moyens de transport. Au point que nous soyons devenus, collectivement, « accros » au pétrole. Dans ce livre passionnant, Matthieu Auzanneau retrace l'histoire du succès fulgurant d'une matière première jadis considérée comme miraculeuse, et dont l'exploitation exacerbée constitue aujourd'hui une menace mortelle pour l'écosystème. C'est aussi l'histoire des grands trusts, qui deviendront les grandes multinationales que nous connaissons aujourd'hui. Celle des luttes économiques et géopolitiques pour le contrôle sur cette ressource miraculeuse qui permet d'appréhender sous un jour captivant les grands conflits mondiaux, et toute l'histoire du XX^e siècle.

Frédéric Lemaire

Or noir – La grande histoire du pétrole

Matthieu Auzanneau
La Découverte, 2015



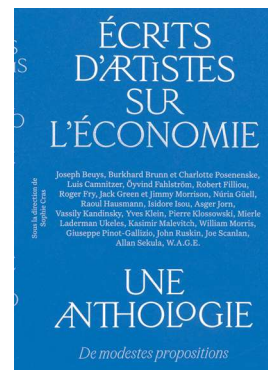
Ethnographies des mondes à venir

Ce livre passionnant est un dialogue entre Philippe Descola, anthropologue, et Alessandro Pignocchi, ancien chercheur en sciences cognitives. Les auteurs essaient d'imaginer dans quel sens pourrait évoluer notre société, qui a provoqué la catastrophe écologique que nous vivons. Autrement dit, quelles autres manières de faire monde, notamment en s'intéressant aux différentes manières d'organiser les relations entre humains et non humains. De nombreux exemples sont donnés, venant aussi bien des Achuars d'Amazonie, des travaux d'historiens à partir de récentes découvertes archéologiques que de luttes comme celle de Notre-Dame-des-Landes. Un certain nombre de propositions sont évoquées, permettant de défaire la suprématie de la sphère économique, et de reconsidérer les biens de subsistance. Un projet politique hybride est alors esquissé, en faisant cohabiter des structures de type étatique et des territoires autonomes, en insistant sur la diversité des possibles. Entre les courts chapitres sont insérés en contrepoint des dessins de Alessandro Pignocchi transposant la cosmologie Achuar dans notre monde politique.

Gilles Sabatier

Ethnographies des mondes à venir

Philippe Descola
et Alessandro Pignocchi
Seuil, 2022



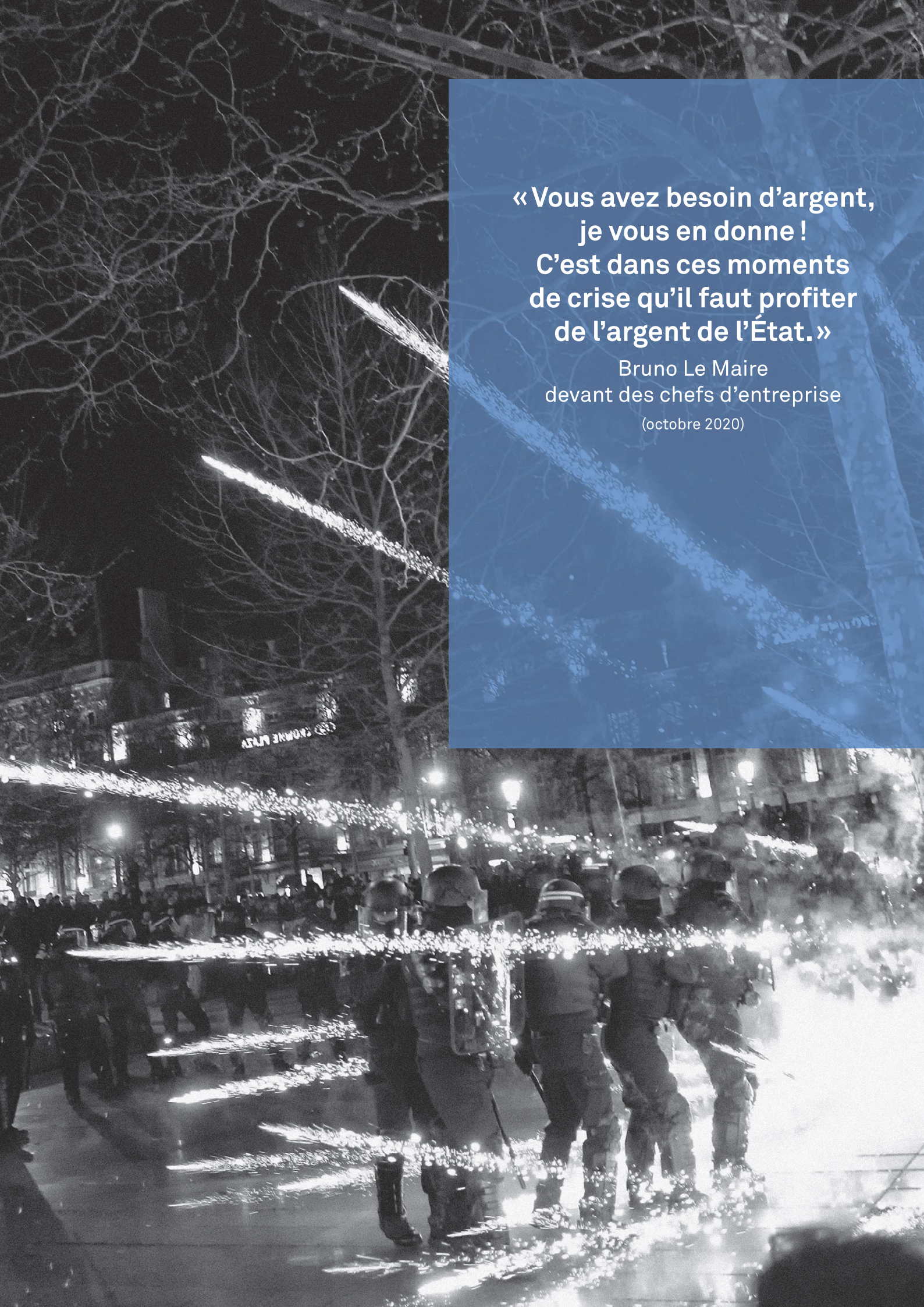
Écrits d'artistes sur l'économie

Qui sait que le peintre Kandinsky ou l'artiste Fluxus Robert Filliou ont débuté comme économistes ? Ce recueil de textes d'artistes aborde un aspect inédit de la pensée artistique : l'économie. Comment est-elle pensée, inventée et rêvée par les artistes ? Nombre d'entre eux, de la fin du XIX^e siècle à nos jours, se sont proposés de faire de l'art un laboratoire théorique et pratique pour repenser l'économie de manière générale. Certains sont allés jusqu'à rédiger des traités dont l'ambition était de repenser radicalement la discipline, au-delà de la simple question du marché de l'art, en partant de l'idée que l'expérience artistique ouvre la voie à une nouvelle conception du monde, à fortiori du monde économique. Valeur, travail, monnaie, capitalisme : ces artistes-auteurs proposent des approches originales et alternatives sur la pensée économique de leur temps qui résonnent avec les enjeux actuels. N'espérez pas y trouver la solution aux problèmes économiques mais plutôt des trouvailles, de l'inventivité et les riches contradictions d'un discours non scientifique. Ce livre élégamment mis en page en propose une anthologie thématique plutôt que chronologique.

Jean-François Guillon

Écrits d'artistes sur l'économie, une anthologie de modestes propositions

Sous la direction de Sophie Cras
Éditions B42, 2022



**« Vous avez besoin d'argent,
je vous en donne !
C'est dans ces moments
de crise qu'il faut profiter
de l'argent de l'État. »**

Bruno Le Maire
devant des chefs d'entreprise
(octobre 2020)